

Pour l'arrêt immédiat des poursuites contre les militants et les organisations ouvrières et populaires en Argentine

Le 20 décembre 2023 a eu lieu en Argentine la première grande mobilisation contre la politique du gouvernement de Javier Milei et pour les revendications, à l'appel de nombreuses organisations ouvrières et populaires.

Depuis, le président Javier Milei et sa ministre de la Sécurité, Patricia Bullrich, multiplient les mesures d'intimidation contre des militants et des organisations ouvrières et populaires. Sont particulièrement visées les organisations *piqueteras*, comme Polo Obrero, Barrios de Pie, etc., qui organisent la solidarité avec les travailleurs privés d'emploi.

Plus de cent vingt perquisitions ont eu lieu, tant de domiciles privés que de locaux d'organisations.

Des enquêtes judiciaires ont été ouvertes contre des dizaines de militants, accusés d'« *administration frauduleuse contre l'État* », de « *menaces coercitives* », etc., annonçant de possibles procès dans lesquels les accusés seraient passibles de lourdes peines de prison.

Le 3 juin, le local central du Partido Obrero (PO) à Buenos Aires a été perquisitionné dans le cadre des pressions exercées contre l'organisation de chômeurs Polo Obrero.

Cette perquisition a amené quinze députés de différents groupes parlementaires* à déclarer en commun (extraits) :

« La perquisition des locaux d'un parti politique d'opposition est un acte très grave que cette assemblée doit rejeter avec la plus grande fermeté (...). Cet acte grave est indissociable de la campagne de persécution, de répression et de stigmatisation des organisations d'opposition qui est menée afin de faire passer un plan d'austérité sans précédent. Il est public et connu que le Partido Obrero a dénoncé le protocole répressif de (la ministre de la Sécurité) Patricia Bullrich et qu'il a soutenu, comme des dizaines d'organisations, la mobilisation du 20 décembre, appelant à des manifestations contre la Ley de Bases (le plan d'austérité du gouvernement), et participé activement au soutien et à la promotion de toutes les luttes populaires, depuis celles menées par le mouvement piquetero, jusqu'aux mobilisations de travailleurs, d'étudiants et de femmes. »

Nous sommes, en France, élus, avocats, médecins, militants des droits de l'homme, militants et responsables d'organisations politiques, syndicales, démocratiques et associatives. Les plus anciens d'entre nous ont participé aux campagnes de solidarité avec les militants et les démocrates, « disparus » et réprimés durant la dictature militaire en Argentine.

Nous considérons que c'est le droit des travailleurs et des jeunes en Argentine de s'organiser et de défendre leurs droits comme bon leur semble.

Par conséquent, nous demandons solennellement aux autorités argentines **que soient levées immédiatement toutes les poursuites judiciaires à l'encontre de militants et des organisations ouvrières et populaires victimes de perquisitions et d'enquêtes judiciaires.**

Une délégation des signataires ira porter ces demandes à l'ambassade d'Argentine à Paris.

* Il s'agit des députés : Romina Del Plá (Partido Obrero) ; Nicolás Del Caño (Partido de los Trabajadores Socialistas, PTS) ; Myriam Bregman (PTS) ; Alejandro Vilca (PTS) ; Christian Castillo (PTS) ; Germán Martínez (Partido Justicialista) ; Juan Marino (Partido Piquetero) ; Margarita Stolbizer (Generación para un Encuentro Nacional) ; Andrea Freitas (Partido Justicialista) ; Esteban Paulón (Partido Socialista) ; Carolina Yutrović (Partido Social Patagónico) ; Pablo Carro (Partido Justicialista) ; Sabrina Selva (Unión por la Patria) ; Natalia Zaracho (Unión por la Patria) ; Carlos Castagneto (Unión por la Patria).

Premiers signataires

Arnaud Albarede, syndicaliste enseignant (93) ;

Rodrigo Arenas, député LFI-NFP (75) ;

Assemblée des citoyens argentins en France (ACAF) ;

Patrick Audard, conseiller départemental de Côte-d'Or, adjoint au maire de Chenôve (21) ;

Catherine Auffrait, syndicaliste Education nationale (77) ;

Marina Beatriz Sigvard, citoyenne argentine ayant vécu sous la dictature ;

Michel Beckers, médecin retraité (95) ;

Halima Benchikh-Lehocine, enseignante-chercheuse à l'Université, militante syndicaliste ;

Ralph Blindauer, avocat ;

Cécile Brandely, avocate ;

Sylvie Briard, militante PCF ;

Sylvie Bultez, syndicaliste Education nationale ;

Édouard Caboche, retraité de l'Education nationale, syndicaliste, militant du PS ;
Charlotte Cambon, avocate ;
Guy Caussé, médecin humanitaire (38) ;
Grégoire Charlot, Maître de conférences à l'université Grenoble Alpes ;
Océane Chotel, avocate ;
Alexis Corbière, député NFP (93) ;
Xavier Czapla, candidat LFI (47) ;
Stéphane Dauger, médecin hospitalo-universitaire ;
Hendrick Davi, député (13) ;
Jean Delarue, syndicaliste Education nationale (33) ;
Catherine Delarue, syndicaliste Education nationale (33) ;
Claire Delore, syndicaliste ;
David Di Benedetto, syndicaliste ;
Jean-Numa Ducange, historien ;
Claire Dujardin, avocate ;
Patrick Etesse, conseiller municipal (37) ;
Loïc Etesse, médecin ;
Dominique Ferré, Parti des travailleurs ;
Adrien Frantz, maître de conférences ;
Valérie Frémont, syndicaliste CGT (33) ;
Lydia Frentzel, militante syndicale CGT et élue écologiste (13) ;
Jacques Gaillard, Parti des travailleurs (21) ;
Nadia Genet, documentariste ;
Jean-Christophe Giraud, avocat ;
Jean-Luc Giraud, avocat ;
Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs ;
Dominique Gros, universitaire ;
Fabian Guenole, professeur de psychiatrie au CHU de Caen ;
Hafed Guerram, syndicaliste CGT, à titre personnel ;
Laurent Gutierrez, co-secrétaire fédéral du PCF de Côte-d'Or ;
Monia Haddaoui, membre de la CE CGT Educ 13 ;
Nabil Hamam, membre du groupement départemental FO de l'Yonne ;
Daniel Ibanez, cofondateur des rencontres annuelles des lanceurs d'alerte (38) ;
Laurent Jacquemin, syndicaliste enseignant ;
Eric Jarry, syndicaliste (28) ;
Thierry Jumeaux, syndicaliste Sopronem (77) ;
Christel Keiser, secrétaire nationale du Parti des travailleurs ;
Marc Lagier, médecin ;
Michel Lambert, conseiller municipal de Seurre (21) ;
Patrick Laz, journaliste et syndicaliste ;

François Le Forban, militant CGT ;
Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92) ;
Bernard Lecuiller, maire adjoint Villy (89) ;
Jean-Christophe Leduc, avocat (28) ;
Tom Legendre, syndicaliste Aramis-auto (77) ;
Yohan Legout, syndicaliste Decrayeux DAD (77) ;
Murielle Lepvraud, députée des Côtes d'Armor ;
Xavier Lucas, journaliste ;
Dominique Maillot, secrétaire union locale FO de Dreux (28) ;
Tristan Malle, journaliste et syndicaliste ;
Émilie Marche, conseillère régionale LFI Auvergne Rhône Alpes ;
Jean-Jacques Marie, historien ;
Miguel Menendez, syndicaliste postier (33) ;
Reynald Millot, militant syndicaliste ;
Henriette Morand, Amnesty International (38) ;
Jonathan Muguet, membre du Groupement départemental FO de l'Yonne ;
José Nicol, syndicaliste CGT-FAPT ;
Olivier Ortega-Jagneau, membre du groupement départemental FO de l'Yonne ;
Reza Painchan, syndicaliste (93) ;
Louis Pillet, médecin ;
Sonia Plazolles, avocate ;
Pierre Olivier Poyard, membre du bureau national du mouvement de la paix ;
Florence Poznanski, internationaliste et conférencière gesticulante ;
Matthieu Randon, musicien, secrétaire de syndicat CGT ;
François Ruffin, député de la Somme ;
Aurélien Saintoul, député (92) ;
Daniel Salhorgne, Président du MRAP des Landes et Président du mouvement de la paix de Mont-de-Marsan ;
Brigitte Soulat, retraitée de l'Education nationale, militante Amnesty Internationale et LDH (33) ;
Aurélien Taché, député NFP (95) ;
Romain Telliez, professeur université Sorbonne Nouvelle ;
Étienne Tete, avocat ;
Maurice Tordjman, professeur et militant Université Paris Nanterre ;
Cathy Van Ballaer, militante PCF ;
Marie-Pierre Viala, syndicaliste Education nationale (33) ;
Patrick Viannais ;
Frédéric Vincendon, Ligue des droits de l'homme (89) ;
Sandra Vulgaire, syndicaliste Transdev (77) ;
Jihad Wachill, militant associatif et pacifiste ;
Maximo Zamorano, militant.

Je m'associe publiquement à cet appel

Nom, prénom : En qualité de

Coordonnées (mél/téléphone) : à envoyer à : appelargentine2024@gmail.com